

*des Princes, &c.* Juillet 1717. 39  
d'autant plus considérable, qu'il avoit chez  
lui de plus grandes richesses qu'aucun de ses  
Predecesseurs, & entr'autres en argent comptant de quoi payer une seconde pension aux  
Cantons Catholiques Romains. Ce n'a pas  
été la seule maison qui ait souffert de cet  
embrasement, un Convent & 30. maisons  
d'alentour ont été aussi brûlées & ruinées de  
fond en comble; les Suisses qui ne sont pas  
accoutumés à perdre ne manqueront pas dans  
cette occasion d'implorer le secours de Son  
Excellence, qu'il ne leur refusera peut-être  
pas.

## ARTICLE V.

*Contenant ce qui s'est passé de considéra-  
ble en FRANCE, depuis le Mois  
dernier.*

I. **L'**Affaire entre Mrs. les Princes du Sang  
& les Princes légitimés, sera selon toutes  
les apparences bientôt terminée. Mr. le Duc  
de Bourbon a fait entendre de si bonnes rai-  
sons & a soutenu si constamment que ce de-  
mêlé pouvoit être réglé pendant la minori-  
té du Roi, que S. A. R. Mr. le Duc Regent  
a nommé trente Commissaires tant Ecclesia-  
stiques que Laïques pour y travailler, & nonob-  
stant les représentations qu'ont fait Monsieur  
le Duc du Maine, & Madame la Duchesse  
son épouse, que parmi ces Commissaires il y  
en avoit quelques-uns qui leur étoient sus-  
pects, ils n'ont pas laissé de s'assembler & de  
commencer l'examen des pièces, dont on fait  
le rapport exactement au Conseil de Rogen-  
ce.

*Commissai-  
res nommez  
pour termi-  
ner l'affaire  
entre les  
Princes du  
Sang & les  
Légitimés.*